

Mot de la fin

*Henk Van Hootegem*

Depuis que le Service a choisi de traiter du thème de la protection sociale au début de l'année 2012, il a pu s'appuyer sur le soutien de très nombreux acteurs. L'importance de notre système de protection sociale a été confirmé tout au long du processus de concertation et de rédaction des chapitres du Rapport bisannuel. Votre présence en nombre aujourd'hui le souligne une fois encore.

Le Rapport bisannuel du Service est le fruit d'intenses échanges entre divers acteurs. Ce rapport entend contribuer au débat et à l'action politiques. La procédure de suivi de ce rapport, définie par l'Accord de coopération à l'origine de la création du Service, prévoit que les constats et recommandations du Rapport sont transmis aux différents parlements et gouvernements, ainsi qu'aux institutions consultatives afin d'alimenter leurs débats. Les comptes rendus des débats relatifs au Rapport bisannuel sont disponibles en ligne sur notre site Internet : les personnes et organisations qui ont participé au Rapport ont ainsi un aperçu du suivi qui y est donné.

Un processus dynamique de présentations du Rapport et d'échanges accompagne également ce processus institutionnel de suivi, au sein de divers forums, organisations et instances. C'est dans cette perspective d'élargissement du débat à la plus grande diversité possible d'acteurs que se situe aussi ce séminaire. Nous espérons que vous avez entendu des informations intéressantes et variées qui pourront s'intégrer dans vos futurs travaux. Nous ne pourrions jamais trop insister sur la contribution du système de protection sociale à l'effectivité des droits fondamentaux de chacun. Nous vous remercions dès à présent pour votre contribution à la recherche de la meilleure façon d'y arriver.

Je souhaite ici saisir l'opportunité de votre présence pour vous présenter une prochaine activité du Service. La thématique du non-recours et du nonaccès aux droits a été fortement évoquée aujourd'hui. Elle est également bien présente dans les travaux du Service concernant l'attribution automatique des droits et dans le Rapport bisannuel. Le Service organisera une journée d'étude sur cette question fin 2014, à laquelle nous vous invitons dès à présent à prendre part.

J'en viens maintenant à un bref et sincère mot de remerciement.

En premier lieu, merci pour votre intérêt et votre présence lors de cette journée d'échanges et de discussions. Je remercie également :

- les participants aux panels, pour leurs contributions précieuses à cette journée d'étude, chacun apportant son point de vue ;
- Chris De Nijs, qui a permis le bon déroulement de cette journée;
- les interprètes, qui ont permis à tous de suivre cette journée de manière agréable;
- le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale qui a mis cette salle à disposition ;

- et enfin l'équipe du Service qui a rendu possible cette journée d'étude, sur le plan du contenu et sur le plan pratique.